



PROJET PEDAGOGIQUE



2017/2018

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Service Enfance/Jeunesse

1 rue des Ajoncs

56130 NIVILLAC

02.99.90.82.12 ou enfancejeunesse@nivillac.fr

www.nivillac.fr

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

SOMMAIRE

- Page 3 Le Projet Educatif de la commune
- Page 4 Le contexte initial
- Page 5 Descriptif ALSH
- Page 7 Capacités d'accueil
 - Les horaires
 - Les inscriptions
- Page 8 Le personnel
- Page 9 Communication
- Page 10 Les tarifs
- Page 11 La journée type
- Page 12 Les objectifs pédagogiques
- Page 21 L'équipe pédagogique
- Page 22 L'intégration des enfants porteurs de handicap
- Page 24 Les séjours courts



Pourquoi un projet pédagogique ?

« La pédagogie est un ensemble de méthodes permettant de guider un enfant, une personne, dans ses apprentissages. La pédagogie s'intéresse tout particulièrement à l'apprenant et à la manière dont il va apprendre. » www.eduquer-respect.fr

- C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les mineurs et l'organisateur
- Il définit les conditions de fonctionnement.
- Il sert de référence tout au long de l'action
- Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne
- Il sert à construire les démarches pédagogiques
- Il est réalisé par l'équipe pédagogique

Il découle des valeurs éducatives que la commune souhaite transmettre, mais aussi en fonction :

- *du public accueilli
- *des ressources humaines, financières et matérielles
- *des installations spécifiques
- *des dates données et horaires prévisibles
- *des modalités de fonctionnement de l'équipe

Le Projet Educatif de la commune

La commune s'est fixée les valeurs éducatives suivantes :

- Proposer des réponses liées aux besoins et difficultés des familles par la mise en place de structures d'accueil collectif,
- Donner à tous les ouvertures sportives, culturelles et éducatives les plus larges possibles,
- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la vie en collectivité (apprentissage de la citoyenneté) sans oublier l'individu,
- Améliorer le cadre de vie périscolaire et extrascolaire des enfants et des jeunes.

Les moyens mis en place :

- L'animation, durant le temps libre, s'inscrit bien dans la continuité de l'action éducative développée au service de l'enfant, en complémentarité de la famille et de l'école,
- Favoriser l'accès à l'information pour que chaque jeune puisse faire ses propres choix quel que soit son âge,
- Le respect de la laïcité en permettant l'accueil de tous les enfants, quels que soient leur milieu et les convictions de leurs parents, en excluant toute discrimination d'ordre racial, religieux, physique et moral,
- La volonté de respecter les rythmes de vie de l'enfant et du jeune par un aménagement adapté du temps et des espaces.

Contexte initial

La commune de Nivillac compte 4 452 habitants, sur une zone de 5 548 hectares. C'est la commune la plus étendue du canton (jusqu'à 9 km dans sa plus grande longueur).

Cette grande distance entraîne des difficultés d'accès aux services pour les personnes les plus éloignées du bourg et de La Roche Bernard.

L'Accueil de Loisirs est ouvert depuis 2000. En effet, le déracinement des familles, le plein emploi ont engendré une nouvelle donne : la garde d'enfants devenait un réel problème, ainsi que le manque d'offre d'activités de loisirs et éducatives pour les enfants et les jeunes.

Locaux, sites exploitables et matériel utilisable par l'ALSH :

- salles de sport et terrains multisports
- salle du docteur Picaud dans le bourg
- salle foyer rural avec cuisine aménagée
- le bois et le jardin de Lourmois
- restauration municipale
- ancien camping municipal
- parc de loisirs extérieur et skate parc
- un minibus de 9 places

Les différents partenaires possibles :

- l'école de musique
- le forum
- la médiathèque
- le foyer logement
- la piscine communautaire
- le centre équestre
- les nombreuses associations de la commune
- le réseau de professionnels sur l'intercommunalité

Description de l'ALSH

L'ALSH est déclaré DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Nous sommes donc dans l'obligation :

- * **d'élaborer un projet éducatif et pédagogique**
- * **de respecter un taux d'encadrement règlementaire**
- * **d'assurer un encadrement qualifié**
- * **de suivre la réglementation spécifique aux ALSH**

L'ALSH accueille des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans sur les vacances scolaires et de 3 à 13 ans sur les mercredis en période scolaire. Afin d'être au plus proche des besoins et demandes du public, ils sont accueillis dans plusieurs espaces.

➤ Un espace 3/6 ans

- * une grande salle d'activité aménagée en plusieurs « petits coins »
- * une salle de motricité utilisée aussi comme salle d'activité et de repos
- * une salle de sieste
- * des sanitaires adultes
- * un bureau
- * une salle pour l'équipe pédagogique et cuisine
- * un local de rangement intérieur et un local extérieur
- * une cour extérieure avec sanitaires

➤ Un espace 6/9 ans

- * une grande salle d'activité divisible en 2 parties
- * une petite salle d'activité à l'étage
- * des sanitaires
- * une salle pour l'équipe pédagogique et cuisine
- * un local de rangement intérieur
- * une cour extérieure avec sanitaires
- * un garage

➤ **Un espace plus de 10 ans, salle du Docteur PICAUD dans le bourg**

- * une salle délimitée par plusieurs espaces (salon, salle à manger, activités, des jeux de société...)
- * des sanitaires
- * un coin cuisine

Capacités d'accueil maximum 2017/2018

PERIODE	CAPACITE MAX	3/6 ANS	6/17 ANS
HIVER	60	24	36
PRINTEMPS	60	24	36
JUILLET	80	32	48
AOUT	68	32	36
AUTOMNE	60	24	36
NOEL	28	16	12
MERCREDIS	48	24	24

Les horaires

- le matin : accueil échelonné de 7h30 à 10h
- Pause méridienne : de 12h à 13h30 (possibilité de prendre son repas au centre)
- Le soir : départ échelonné de 17h à 18h30
- Pré et post accueil : 7h30/8h et 18h/18h30

Les inscriptions

➤ Pendant les vacances scolaires

*Les 3/9 ans peuvent s'inscrire à la journée avec ou sans repas

* Les 10 ans et plus peuvent, s'inscrire à la journée avec ou sans repas et à la 1/2 journée

➤ Les mercredis, périodes scolaires

* Les 3/13 ans peuvent s'inscrire à la journée ou 1/2 journée avec ou sans repas



Les familles doivent réserver les dates avant l'ouverture de l'ALSH. De plus, avant toute nouvelle inscription, un dossier doit être rempli. Celui-ci est valable pour l'année civile.

Le personnel...



➤ Le personnel pédagogique

- * 1 directrice
- * 1 directrice adjointe
- * 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- * 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

➤ Composition de l'équipe

- * L'équipe pédagogique se compose
 - un minimum de 50 % d'animateurs titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) ou diplômes équivalents
 - un maximum de 50 % d'animateurs stagiaires BAFA
 - un maximum de 20 % de l'effectif total de l'équipe peut être non diplômé

* La directrice est titulaire d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) et d'un BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur)

* La directrice adjointe est titulaire d'un BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur technicien de l'Education Populaire)

* Personnels techniques salariés de la commune

- 2 agents pour l'entretien des locaux
- 2 ou 3 agents pour le service restauration

Communication...



➤ Avant l'accueil

- * Les programmes sont téléchargeables sur le site de la commune www.nivillac.fr 3 semaines avant le début des vacances scolaires. De plus, vous y trouverez toutes les informations pratiques du service Enfance/Jeunesse.
- * Articles dans la presse et publications municipales.

➤ Pendant le séjour

- * Nous informons les familles oralement ainsi qu'à l'aide d'un panneau d'informations qui leur est destiné. De plus, une personne de l'équipe est toujours disponible afin de répondre aux éventuelles questions.

➤ Après le séjour

- * L'équipe pédagogique retransmet le bilan à l'organisateur à savoir la mairie.

Tarifs à partir du 1^{er} juillet 2017



Nivillac et communes conventionnées : La Roche Bernard, Herbignac (convention nominative) et Férel (village de La Grée, La Chataignière, La Ville Bleue, La Voûte, Le Rosquet, Kergava et Kéraudrain)

	0 à 560€	561€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	≥1101€
Journée	4.80€	7.95€	9.10€	10.30€	11.40€
½ journée	2.35€	4.00€	4.55€	5.20€	5.80€
Repas	3.50€	3.50€	3.50€	3.50€	3.50€
Pré et post accueil	0.50€ le ¼ h				

Hors convention

	0 à 560€	561€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	≥1101€
Journée	13.40€	14.95€	17.70€	19.50€	21.35€
½ journée	6.70€	7.50€	8.60€	9.95€	10.80€
Repas	7.31€	7.31€	7.31€	7.31€	7.31€
Pré et post accueil	0.60€ le ¼ h				



Suite à de nombreux désistements de dernière minute qui pénalisent le fonctionnement du centre, en cas d'annulation il faut impérativement prévenir :

*** 2 jours avant pour les vacances scolaires**

*** avant 12 h, la veille, soit le mardi, pour les mercredis**

Dans le cas contraire, la (les) journée(s) et/ou repas pris à la cantine sera(ont) facturée(s).



Une journée type à l'ALSH

Les 3/6 ans

- 7h30-10h Accueil échelonné
- 10h/12h Temps d'activités
- 12h/13h30 Repas
- 13h30/15h Temps calme pour les enfants qui ne font pas la sieste
- 13h30/16h Sieste avec réveil échelonné
- 15h/16h30 Temps d'activités
- 16h30 Goûter
- 17h/18h30 Départ échelonné

Les plus de 6 ans

- 7h30-10h Accueil échelonné
- 10h/12h Temps d'activités
- 12h/13h30 Repas
- 13h30/14h Temps calme
- 14h/16h30 Temps d'activités
- 16h30 Goûter
- 17h/18h30 Départ échelonné

Cette journée type est modulable selon les besoins et les attentes des enfants et des jeunes

Les objectifs Pédagogiques



Les objectifs ont été définis par l'équipe pédagogique (directeurs et animateurs)

Notre mission, notre but principal, est de permettre aux enfants et aux jeunes de prendre du plaisir en fréquentant l'Accueil de Loisirs. Le centre est donc tout d'abord **un espace ludique** permettant de passer de bons moments avec les copains.

L'Accueil de loisirs est aussi **un espace de détente**, où nous tenons à respecter le rythme de chacun selon son âge et assurer sa sécurité physique, morale et affective.

L'Accueil de Loisirs est aussi **un espace d'apprentissage du vivre ensemble** afin de permettre à tous les enfants et les jeunes de grandir, d'évoluer dans de bonnes conditions. De ce fait, vivre ensemble, c'est aussi porter une attention particulière à l'enfant ou au jeune en tant qu'individu à part entière, qui évolue avec les autres.

Ce n'est qu'à cette condition, pendant son séjour, qu'il pourra prendre du plaisir dans ce qu'il entreprend et s'ouvrir aux personnes qui l'entourent.

VALEURS	OBJECTIFS	METHODES/MOYENS	EVALUATION
Donner à tous les ouvertures culturelles, sportives et éducatives les plus larges possibles	<p>Chaque jour, proposer différentes activités aux enfants, qu'ils aient une liberté de choix, afin de prendre du plaisir, développer leur esprit critique et apprendre à faire des choix.</p> <p>Régulièrement, faire découvrir des nouvelles techniques, des connaissances par le biais d'activités originales</p> <p>Permettre aux animateurs de partager leurs compétences, techniques particulières durant le séjour afin de diversifier les activités et acquérir de nouvelles compétences</p> <p>Permettre aux enfants de s'ouvrir au monde extérieur, de s'exprimer par rapport à leurs expériences/pratiques afin de créer du lien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - proposer, mettre en place 3 types d'activités différentes sur chaque ½ journée - faire un bilan des compétences de chaque animateur - proposer des activités en fonction du bilan des compétences de chacun - proposer des activités à partir d'une trame commune à l'ensemble des compétences - proposer des sorties culturelles, intervenants extérieurs, handisport - mise en place de temps forum : favoriser l'expression des enfants, formuler des idées et prendre en compte la parole des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - faire le bilan des activités les plus choisies - retours enfants et parents - communication - jeux de connaissances - mise en place d'outils pour les animateurs - échanges, discussions, création outils visuels (panneaux...) et jeux d'évaluations

<p>Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la collectivité sans oublier l'individu</p>	<p>Ouvrir le centre au plus grand nombre et adapter les activités à leurs capacités et envies</p> <p>Considérer l'enfant individuellement lors des temps informels en prenant en compte ses besoins afin de développer sa confiance en lui et son bien être</p> <p>Parvenir à intégrer les enfants en difficulté, en retrait dans le groupe pendant leur séjour afin d'éviter l'exclusion</p> <p>Travailler avec les enfants sur la mise en place des règles de vie afin que chaque enfant puisse trouver sa place, développer le respect de chacun et éviter toute exclusion</p> <p>Permettre à l'enfant de s'isoler, se mettre à l'écart s'il en ressent le besoin tout en assurant sa sécurité physique et affective</p>	<ul style="list-style-type: none"> - encadrement suffisant - développer les moyens de transport - diversifier les activités - permettre l'accès aux locaux - prendre un temps avec chaque enfant pour comprendre ses envies, besoins - mise en place d'un tableau des humeurs, envies et le remplir régulièrement - favoriser les activités où les enfants peuvent s'exprimer - mettre en place des temps de discussion - favoriser les petits groupes - organiser des rencontres hors de l'AL (inter centres, intervenants) - définir les mots avec les enfants afin qu'ils aient tous la même compréhension - élaboration collective - mise en place d'outils visuels sur les règles de vie - aborder le handicap 	<ul style="list-style-type: none"> - Inclusion de tous les enfants ? - constats des équipes - tolérance, entraide ? - Discussions - aménagement d'espaces favorisant la discussion - bilan du tableau - boîte à idées - bilan des intervenants et animateurs - observations des comportements
---	--	---	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Etre présent et à l'écoute - Aménager des espaces sécurisant - poser des conditions 	
<p>Volonté de respecter les rythmes de vie de l'enfant par un aménagement adapté du temps et des espaces</p>	<p>Respecter la courbe d'intensité des enfants afin qu'ils ne se mettent pas en danger, qu'ils se sentent bien et apprécient leur journée</p> <p>Permettre aux enfants de choisir un atelier sur les temps informels qui répondra à ses besoins à l'instant T</p> <p>Faire participer les enfants à l'aménagement des espaces afin qu'ils se les approprient davantage</p> <p>Prendre en compte les besoins particuliers des enfants afin de permettre une bonne cohésion du groupe, valoriser l'enfant et son bien être</p>	<ul style="list-style-type: none"> - afficher la courbe et l'expliquer aux enfants - être à l'écoute - observer et analyser les comportements - travailler sur l'aménagement et la répartition des espaces - mise en place d'ateliers/coins (cocooning, lecture, dessins, jeux de construction, doudous) - présence primordiale des animateurs même s'ils ne sont pas sur une menée d'activité - mise en place de repères visuels (affichettes...) - expliquer aux enfants les différents espaces - Travailler sur l'espace en lien avec un intervenant - faire de la récupération 	<ul style="list-style-type: none"> - les enfants sont-ils énervés ? fatigués ? - occupation de l'espace ? - coins plus fréquentés que d'autres ? - relations enfts/anim - retours des parents - changement des comportements des enfants ? - utilisation des nouveaux espaces ? - discussion, retours parents ?

		<ul style="list-style-type: none"> - Nommer des responsables, porte-parole - petits effectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - outil le « fatiguomètre »
Prendre du plaisir, s'amuser, partager et grandir	<p>Permettre aux enfants d'être acteur de leurs vacances (donner un rôle) afin qu'ils s'investissent dans le projet d'animation</p> <p>Mettre en place des projets d'animation qui permettent de prendre du plaisir dans l'acquisition de nouvelles connaissances, susciter la curiosité</p> <p>Lors des vacances, mercredis, permettre à l'enfant de prendre du plaisir par la mise en place d'activités attrayantes et diversifiées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - laisser le choix des activités - expliquer clairement le projet et leur laisser la possibilité de le faire évoluer - exprimer leurs envies et répondre à leurs demandes - rechercher des nouvelles thématiques et activités - fil rouge permettant de maintenir la motivation du groupe - mise en place de différents types d'activités (sportives, manuelles, d'expression...) - expo photos, vernissage, spectacles enfants - donner, attribuer un rôle concret à l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - investissement, intérêt des enfants pour le projet ? - font-ils des commentaires ? - posent-ils des questions ? - quizz de connaissances - retours des parents - est-ce que tous les enfants ont pu trouver une activité qui leur a plu ? - ont-ils pris du bon temps ? - parlent-ils du projet en dehors du centre ? - retours des parents

	<p>Permettre aux parents d'être acteur des vacances de leurs enfants : faire le lien entre maison et enfants, maison et ALSH, parents et animateurs afin d'instaurer un climat de confiance et de les impliquer</p> <p>Amener l'enfant à prendre de l'autonomie en le responsabilisant lors des temps de la vie quotidienne à l'AL</p> <p>Développer la notion d'entraide afin qu'ils apprennent à mieux se connaître, à accepter les différences de l'autre et trouver des points communs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'entraide - proposer des jeux de coopération - jeux de connaissances - mélanger les groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - la présence de l'adulte est-elle indispensable tout au long de la journée ? - observations
--	---	---	---



L'équipe pédagogique

Intégration des enfants porteurs de handicap

Nous accueillons à l'Accueil de Loisirs des enfants porteurs de handicap. Il nous a donc paru primordial de réfléchir à la manière spécifique de les accueillir dans les meilleures conditions possibles. Les objectifs de cet accueil sont :

- permettre aux enfants porteurs de handicap de passer de bons moments avec les autres enfants.**
- répondre aux besoins physiologiques des enfants porteurs de handicap afin de ne pas les mettre en insécurité.**
- développer chez les autres enfants de l'ALSH le respect de la différence**

Avant l'accueil :

Il est essentiel pour la directrice de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin son médecin ainsi que l'équipe éducative.

Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, son comportement, ses différents troubles, de présenter le handicap, mais aussi pour les parents de nous expliquer ce qu'ils attendent de cette intégration.

La directrice devra elle aussi expliquer le fonctionnement de l'ALSH et mettre en confiance les parents et l'enfant qui arrive dans un univers encore inconnu.

À la fin de cet entretien est établie une fiche de renseignements complémentaires (qui est confidentielle) ou pour certains un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

La directrice a pour mission d'informer et de sensibiliser l'équipe d'animation.

Pendant l'accueil :

Les animateurs ou l'animateur référent devront répondre aux besoins premiers de l'enfant (l'aider à s'alimenter, à se changer si besoin...), l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe. Il est important de discuter avec tous les enfants de l'AL et surtout de répondre aux questions de chacun. Le but est que l'enfant porteur de handicap vive des temps de plaisir avec les autres enfants. Cela permettra aussi d'aborder la notion de la différence. Il est aussi important que l'équipe d'encadrement ne surprotège pas l'enfant porteur de handicap, afin que cela ne freine pas son évolution.

Après l'accueil :

Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Il peut être fait oralement, comme pour les autres enfants, en fin de journée. Il s'agira de préciser les points positifs et les limites de l'accueil de l'enfant du point de vue des parents et de l'équipe

pédagogique. Au besoin, à la fin du séjour de l'enfant ce bilan pourra se faire par écrit. Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les pistes d'amélioration possibles).

L'équipe pédagogique devra se poser la question : l'intégration de l'enfant porteur de handicap est-elle réussit ?

Séjours courts été 2017



À la demande des enfants et des parents, nous mettons en place cet été sur 3 tranches d'âge des séjours courts.

Il faut bien garder à l'esprit que pour certains enfants ce sera la première fois qu'ils dormiront sous tente, et/ou sans leurs parents. Il sera donc très important de les rassurer. Le séjour court est aussi un moment inquiétant pour les parents qui nous confient leurs enfants. C'est donc à l'équipe pédagogique de bien communiquer avec les parents sur le déroulement, le trousseau à fournir, comment vont se passer les baignades, la toilette, le couchage...

L'objectif du séjour court

Les mots d'enfants « dormir avec les copains, se baigner, rigoler »

Les mots des jeunes « être tranquille entre copains, découvrir de nouvelles activités »

Permettre aux enfants de découvrir une autre expérience de vacances, d'être acteurs de leurs vacances et de partager des moments de plaisirs avec les copains.

- * dormir sous tente avec les copains (les enfants pourront choisir avec qui ils souhaitent dormir, tout en respectant la non-mixité)
- * préparer le matériel avant de partir
- * réaliser les menus (les enfants réaliseront les menus, aux animateurs de veiller à les équilibrer)
- * faire les courses pour les repas (avant et pendant le séjour)
- * participer aux différentes tâches de la vie quotidienne (installation du camp, préparation des repas, vaisselle, rangement...)
- * participer aux veillées
- * Ranger le camp, puis le matériel au retour du séjour.

Séjour court 3/6 ans du 19 au 21 juillet à la ferme Auberge de la Morinais, Bains sur Oust (56)

Dans un lieu calme et reposant situé en pleine nature les enfants passeront des vacances paisibles. Hébergement camping de la Morinais, des activités nature encadrées et animées par une animatrice nature et patrimoine de la Fédé à Redon, seront proposées aux enfants : balade nature et créative, Land art.



Séjour court 6/9 ans du 1^{er} au 4 août à Pénestin (56)

Lors de ce séjour, les enfants pourront profiter des activités diverses à faire en bord de mer. Ils auront l'occasion de s'essayer à la voile à bord de petits dériveurs avec le centre nautique de Pénestin. Ce séjour leur permettra aussi de découvrir ou redécouvrir le littoral de Pénestin : chemins côtiers, jeux sur la plage. Hébergement au camping de Kerfalher



Séjour court 10 ans et plus du 25 au 28 juillet à St Brévin les Pins (44)

Au programme : initiation au char à voile, promenade à vélo. Les jeunes pourront aussi profiter des animations de cette petite station balnéaire : marché, animations, plage...

Hébergement au camping Les Rochelets



